

NOTE ECONOMIQUE

Version valide 14 JUIN 2011

RAPPORT DE GESTION DU TRESORIER GENERAL

Le compte de résultat 2010 apparaît en déficit de 323 391 € avec des situations contrastées par établissement.

Le résultat d'exploitation s'élève à : - 1 537 754 €

Il apparaît que seule la cession des actifs permet de maintenir l'exploitation à un niveau viable ; une plus grande rigueur de gestion, l'intégration des frais de siège dans les prix de journée et un meilleur taux de fréquentation dans certains EHPAD sont les leviers qui permettront de pérenniser les activités de l'association sans le recours aux cessions d'actifs.

En ce qui concerne la rigueur comptable, la période récente a vu la mise en place ou la consolidation de divers points indispensables à la bonne gestion de l'association :

- le nouveau logiciel de gestion est installé et fonctionne ; il s'agit d'un produit sûr et ergonomique évitant les saisies multiples,
- la comptabilité par établissement (le siège étant assimilé pour ce point à un établissement)
- les dossiers de révisions par établissement permettant la justification des comptes,
- des processus garantissant l'exhaustivité du traitement au siège des pièces comptables et leur conservation au siège ; ce point n'est pas totalement installé et doit encore progresser.

Néanmoins la vacance du poste de directeur financier constitue un nouvel élément de fragilisation de notre suivi de gestion ; le recrutement d'un nouveau collaborateur est un impératif de la plus grande urgence.

La sécurisation et le contrôle de la détention des codes d'accès permettant les virements est à installer, la situation actuelle apparaissant particulièrement fragile.

Le dossier des frais de Siège est en cours de validation par les autorités de tarification ; le cheminement est long et des difficultés de validation globales et de prise en compte effective par les conseils généraux sont probables.

Enfin, les sujets de la fréquentation et de la taille de l'Etablissement sont spécifiques aux EHPAD de « La Forêt » et « André-Louis Bienvenu » avec des disparités quant aux solutions à mettre en œuvre.

Produits de cession : ces produits s'élèvent à 2 106 K€.

Les recettes un temps envisagées en 2010 pour Pornichet, Campestra, La Plage et la Gorge Noire ne se concrétiseront qu'en 2011 ; il faut néanmoins noter le travail important réalisé par les bénévoles en charge des questions domaniales qui multiplient les contacts pour hâter ces transactions.

Dons legs : les dons s'élèvent à 15369 euros, en baisse vis-à-vis de 2009, où ils avaient atteint le montant de 16 184 euros.

Les legs s'élevèrent à 234 411 euros et sont en hausse vis-à-vis de 2009, où ils avaient atteint le montant de 203 000 euros.

L'information et la promotion des pratiques de dons et legs est à poursuivre auprès des adhérents.

La fragilité vis-à-vis des produits exceptionnels ventes, dons et legs est rappelé.

Provisions : le processus de récupération de TVA s'est avéré défaillant depuis 2008 de telle sorte que 54 k€ pour la Forêt et 74 k€ à George Rosset ne sont pas comptabilisés à ce jour ; la prise en charge n'a pas été retenue par les commissaires aux comptes dans la mesure où le délai de trois années pour en obtenir le versement est pratiquement écoulé.

Toutes dispositions sont néanmoins prises auprès de l'administration pour récupérer ces sommes.

La responsabilité de cet écart revient à la Direction Générale précédente du Refuge du fait de mauvaises pratiques et d'insuffisance de contrôle interne.

Une provision a été prise dans le cadre du contentieux prud'homal en cours à Mouans Sartoux.

Produits et charges

- Produits : 13 134 830 €
- Charges : 13 458 221 €

Cessions et acquisition : le solde de ce poste apparaît à + 1 055 392 €

Placements

Les sommes placées ont progressé du 31/12/2009 au 31/12/2010 de 1449 k€ à 2815 k€.

La rémunération a néanmoins baissé de 59 k€ en 2009 à 16 663 € en 2010 du fait des faibles taux d'intérêt servis.

Trésorerie : montant en 12. 2010 : 2 680 337 hors VMP

Ce point est en tension du fait du retard de recouvrement des actifs liés à la vente des biens évoqués ci-avant.

- La Plage, pour un montant de 6500 k €
- la Gorge Noire, pour un montant de 145 k €
- Le Parc, pour un montant de 300 k €

Comités

Le nombre des adhérents est passé de 22 237 au 31/12/2009 à 18 504 au 31/12/2011.

Le résultat des comités est de : + 59 800 €, avec

- produits : 1 037 600 €
- charges : 980 640 €
- subventions et produits financiers : 2829 €

Ce résultat plutôt favorable doit être tempéré par le fait que des avances importantes ont été comptabilisées pour des voyages en 2011.

Le temps de travail des bénévoles a été comptabilisé à hauteur de 5134 heures pour un montant de 184 806 €.

Il convient de saluer l'effort commun réalisé sur ce point par les bénévoles des comités et du siège qui ont permis ce résultat.

Projets :

L'année 2011 voit le démarrage effectif des travaux de la résidence d'Ivry sur Seine ; sur le plan financier, le recouvrement des actifs liés à la vente de Pornichet (« La Plage »), de la Gorge Noire et du Parc pour un montant global de 7 045 k € sera particulièrement suivi.

La situation des établissements est la suivante :

Etablissement : **SIEGE**

Compte de résultats : + 511 555 € y compris les centres d'hébergement.

Le résultat des centres d'hébergement temporaire paraît comme suit :

- La Gorge Noire : + 13 022 € finalisation de la vente en 2011
- Campestra : - 4 038 €
- Le Château : + 97 451 €
- Le Parc : - 23 812 € fermé en 2008, vente en 2011
- La Plage : - 130 936 €
- Les Sorbiers : - 28 vendu.

Résultats exceptionnels : + 1 281 708 € essentiellement constitué des opérations immobilières et des dons et legs.

Résultats financiers : + 18 830 ; ce sont les placements

Résultats d'exploitation : - 788 984 € ; ce point correspond aux frais de Siège non ventilé en Etablissements dont le montant annuel dépasse les 800 k€.

Remarques particulières :

Établissement : **GEORGE ROSSET**

Compte de résultats : + 198 785 €

Résultats exceptionnels : + 29 309 €

Résultats financiers : - 18 013 intérêts d'emprunts

Résultats d'exploitation : + 352 489 €

Remarques particulières

Taux d'occupation annuel : 97.39%

Dotation :

- Soins : 731 472€, résultats : + 176 449 €
- Dépendance : 510 697 €, résultats : + 76156 €
- Hébergement : 1 855 000 €, résultats : - 53 821 €

La gestion de cet Etablissement donne pleinement satisfaction.

Un montant de 73 881 € de TVA récupérable au titre de l'exercice 2008 est en attente ; ce montant a été récemment réclamé ; compte tenu des dispositions applicables, il est peu probable qu'il soit récupérable ; le montant n'a pas été provisionné dans les comptes.

La gestion de cet établissement est maîtrisée.

Établissement : LE VAL DE L'EVE

Compte de résultats : + 21 293 €

Résultats exceptionnels : + 22 897 €

Résultats financiers : 0 €

Résultats d'exploitation : - 1 604 €

Remarques particulières :

Taux d'occupation annuel : 32.60% sur trois mois

Dotation :

- Soins : 192 749 €, résultats : + 76 103 €
- Dépendance : 54 716 €, résultats : + 20 009 €
- Hébergement : 139 k€, résultats : - 74 819 €

La montée en charge de cet Établissement s'est terminée en avril 2011 ; il apparaît comme prometteur quand aux résultats pour les années à venir.

Établissement : LA FORET

Compte de résultats : - 195 198 €

Résultats exceptionnels : + 28 458 €

Résultats financiers : - 70 812 €

Résultats d'exploitation : - 152 844 €

Remarques particulières :

Taux d'occupation annuel : 99.90%

Dotation :

- Soins : 615 130 €, résultats : - 2 193 €
- Dépendance : 223 763 €, résultats : + 3 193 €
- Hébergement : 989 k€, résultats : - 196 199 €

Le résultat 2009 faisait apparaître un déficit de 129 412 €. Les causes sont structurelles et tiennent à la taille de l'établissement qui comporte à ce jour 54 lits ainsi qu'à des travaux de mise aux normes ; l'agrandissement prévu en 2012 pour un passage à 72 lits devrait permettre la stabilisation de résultats à l'équilibre.

La contribution du conseil Général de l'Orne apparaît faible.

Un montant de 53 688 € de TVA récupérable au titre de l'exercice 2008 est en attente ; ce montant a été récemment réclamé ; compte tenu des dispositions applicables, il est peu probable qu'il soit récupérable ; le montant n'a pas été provisionné dans les comptes.

Établissement : LE CHATEAU (il s'agit de l'ancien établissement)

Compte de résultats : - 334 922 €

Résultats exceptionnels : - 14 247 € ; il s'agit de charges de l'exercice antérieur.

Résultats financiers : 0 €

Résultats d'exploitation : - 320 674 €

Remarques particulières :

Taux d'occupation annuel : 99.05%

Dotation :

- Soins : 155 447 €, résultats : - 3 981 €
- Dépendance : 76 647 €, résultats : - 4 567 €
- Hébergement : 364 k€, résultats : - 326 374 €

Les recettes ne couvrent que partiellement le coût du personnel ; le nouvel établissement inauguré en début 2011 devrait rapidement atteindre l'équilibre ; les résultats 2010 ne sont pas transposables en 2011 compte tenu du nouvel établissement et du nouveau fonctionnement.

Établissement : ANDRE-LOUIS BIENVENU

Compte de résultats : - 524 905 €

Résultats exceptionnels : + 172 188 €

Résultats financiers : - 98 234 € ; il s'agit d'intérêt d'emprunts.

Résultats d'exploitation : - 598 859 €

Remarques particulières :

Taux d'occupation annuel : 74.27 %

Dotation :

- Soins : 740 313 €, résultats : + 186 986 €
- Dépendance : 249 850 €, résultats : - 12 431 €
- Hébergement : 1266 k€, résultats : - 699 459 €

Les causes de la situation de déficit résident en :

On note un taux d'occupation faible essentiellement dû à des difficultés de recrutement et de mise en place du personnel et de l'encadrement ; une simulation montre qu'un taux de remplissage équivalent aux autres établissements ramène le déficit à 118 K€ environ.

De janvier à septembre 2010, l'hébergement n'a été réglé au taux prévu que pour les résidents issus du département des Alpes Maritimes, les autres départements rémunérant l'hébergement à un taux ancien non actualisé, en écart de 3€ environ, ce qui représente un écart global de 25 k€ environ.

Le turn over important de l'encadrement a conduit également à des surcouts non chiffrés mais significatifs.

La situation de cet établissement doit se redresser significativement en 2011 pour s'approcher de l'équilibre dans un contexte de pleine occupation et par l'application des prix de journées conformes aux termes de la convention tripartite ; la négociation financière reste néanmoins difficile.

L'équilibre financier en vue demande une rigueur particulière.